

Rapport – Conseil d'administration du 21 mars 2017

Par Samuel Cossette et Nadia Lafrenière

Aux étudiantes et étudiants de l'UQAM,

Voici notre rapport de la dernière réunion du Conseil d'administration. Nous n'insistons que sur les points majeurs et ceux-ci sont présentés dans le même ordre qu'ils ont été discutés dans la réunion. Nous avons, pour l'essentiel, discuté du personnel enseignant, des ressources budgétaires dont disposent les départements et les services, de harcèlement et de frais de scolarité.

Campus du HEC au centre-ville

Sur la question du HEC, l'UQAM a poursuivi ses démarches, mais, malgré ce que dit la loi sur l'accès à l'information, on ne lui fournit aucun document, sous prétexte que c'est confidentiel. Le HEC et différents ministères lui ont répondu que les documents n'existaient pas, étaient confidentiels ou se trouvaient ailleurs.

Convention collective du SCCUQ

Le Conseil d'administration devait entériner la nouvelle convention collective des chargé-e-s de cours, ce qui a été fait à l'unanimité. Toutefois, certains membres du conseil ont exprimé leurs inquiétudes devant cette nouvelle convention. Du côté des profs, deux sujets sont ressortis. D'une part, ils et elle dénonçaient que des charges de cours continuent d'être réservées pour les étudiant-e-s de cycles supérieurs, mais que cette mesure ne soit désormais plus possible pour les post-docs. Leurs craintes étaient que cela réduisît l'attractivité de l'UQAM auprès des chercheurs postdoctoraux. Enfin, elle et ils se questionnaient sur la qualité des cours donnés par des chargé-e-s de cours pouvant maintenant donner jusqu'à neuf cours différents par année. Auparavant, les personnes chargées de cours qui donnaient autant de cours étaient limitées quant au nombre de cours distincts qu'elles pouvaient enseigner au cours d'une année.

Pour leur part, les membres externes s'inquiétaient surtout des coûts pour l'UQAM de la nouvelle convention et de leur perception selon laquelle la direction avait fait un tas de concessions au syndicat sans demander en retour.

Engagement de professeurs

Normalement, les embauches de professeurs ne font pas vraiment l'objet de débat au CA. Toutefois, il s'agissait de la deuxième fois cet hiver où nous embauchions des professeurs au département de finances et qu'ils ne maîtrisaient pas le français. Pour la seconde fois cette saison, le Vice-recteur à la vie académique a été questionné sur cette question par les membres externes, qui s'inquiètent du fait que des professeurs ne maîtrisent pas la langue d'enseignement de l'institution. S'il a tenté de se faire rassurant en disant que les professeurs avaient six ans pour atteindre un niveau adéquat en français, il n'a cependant pas su dissiper les craintes de l'ensemble des membres du CA, qui trouvent toujours discutable que certaines personnes au sein de l'établissement aient des lacunes graves au niveau de la langue.

Analyse des produits et charges

Une analyse des revenus et dépenses de chaque département et service nous a été présentée. Cette analyse a été préparée suite à de multiples demandes durant la consultation sur la décentralisation. Elle doit cependant être prise avec des précautions, puisqu'elle n'est basée que sur les résultats d'une année

(2014-2015), que cette année précède plusieurs compressions et que les modes de répartition des ressources ont changé (le vice-recteur a été évasif sur ce dernier point). La direction a aussi insisté pour dire que ce n'était pas une nouvelle méthode d'allocation des ressources qui était présentée dans cette analyse.

Le document sera rendu public par la direction prochainement.

Rapport annuel du Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

Le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement a présenté [son rapport annuel](#) au Conseil d'administration. Suite à la présentation, les membres du CA ont posé leurs questions à la directrice du Bureau. La diminution majeure du nombre de plaintes et d'enquêtes relativement à l'année précédente a été discutée, mais il semblerait que ce soit dû au fait que, l'année précédente, la fréquentation du Bureau avait battu des records. Nous avons demandé pourquoi les employé-e-s consultent le bureau de façon beaucoup plus marquée que les étudiant-e-s. La réponse de la directrice du Bureau était que peu d'étudiant-e-s les connaissaient. Elle nous a annoncé également que la nouvelle mouture Politique 16 contre le harcèlement sexuel devraient être prête pour ce printemps.

Hausse des frais de scolarité aux cycles supérieurs

Durant la période de questions, nous avons confronté le Vice-recteur à la vie académique sur ce qui a toutes les allures d'une hausse des frais facturés aux étudiant-e-s de deuxième et troisième cycle inscrit-e-s dans des programmes de type recherche. Plus d'information ici : <http://ca-uqam.info/wp-content/uploads/2017/03/Document-explicatif.pdf>

Sachez que vous pouvez nous contacter pour toute question relative à ce rapport, ou encore au Conseil d'administration. Nous sommes d'ailleurs disposé-e à nous présenter à vos assemblées générales ou comités exécutifs pour parler des sujets discutés au CA.

Solidairement,

Nadia et Samuel